

# N'ABANDONNEZ PLUS VOTRE SAPIN

# RECYCLEZ-LE !

Le service déchets ménagers de la communauté de communes s'engage pour la valorisation de votre sapin de Noël



## Après les fêtes,

Déposez votre sapin naturel : **Route de Pierreville - Près de la benne à déchets verts, à Pulligny**



**INTERDIT** : sapin artificiel, lien, sac même compostable décoration, neige artificielle



Le service déchets ménagers Covalom en fera du broyat qui pourra être utilisé :

En paillage  
dans les massifs



En matière sèche dans les  
composteurs partagés



## Idées reçues



#1 : Pailler avec du résineux risque d'acidifier le sol. **FAUX**  
Il suffit de le mélanger avec vos feuilles mortes par exemple !



#2 : Mettre du broyat dans son composteur améliore le processus de décomposition.  
Cela permet d'aérer le mélange !

Plus d'infos



[secretariat@covalom.fr](mailto:secretariat@covalom.fr)



03 54 95 62 41